

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

☐

☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	ASSO A.I.S.T.84
Adresse du principal établissement	40 rue François Premier CS 10187 84918 AVIGNON CEDEX 9
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Activité santé au travail
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	139 313	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 15%					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt dformulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
		N° d'agrément du CGA	
		ECF	☐

Nom et adresse :	
- du Comptable :	Indép. SA IN EXTENSO PROVENCE AVIGNON Immeuble le laser 84130 Le Pontet
- du Conseil :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
- du prestataire :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :		- Payées par la société elle-même	
		- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :			
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts			
4 - Montant des autres distributions :			
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %			
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %			
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES	
Nom, prénom et emploi occupé	
Adresse complète	
1	PLE Julien médecin
2	CHARMET Yves médecin
3	CORNUT Pierre médecin
4	VICTOIRE Georges médecin
5	LE CAM Yann directeur général
6	LADREYT Jean Thomas
7	GOUILLEUX François médecin
8	LAPOINTE Béatrice médecin
9	LE LAGADEC Erwan
10	REY Philippe médecin

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	108 851			108 851				108 851
2	108 676			108 676				108 676
3	110 189			110 189				110 189
4	106 663			106 663				106 663
5	103 434			103 434				103 434
6	103 695			103 695				103 695
7	102 577			102 577				102 577
8	108 298			108 298				108 298
9	102 227			102 227				102 227
10	108 298			108 298				108 298
**	1 062 908			1 062 908				1 062 908

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	6 285
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	34 860
TOTAL	41 145

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	1 104 053	- de l'exercice	139 313
- de l'exercice précédent	1 083 394	- de l'exercice précédent	
Le : 01/04/2023 A : AVIGNON			
Signataire :		M Pierre MARQUESTAUT	
- Titre, nom et prénom		Président	
- Qualité			

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	249 401	AG 247 958	1 443	1 443
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	1 163 083	AO 7 622	1 155 461	1 165 374
Constructions	AP	12 047 856	AQ 4 388 358	7 659 498	8 063 488
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	617 593	AS 521 042	96 551	114 243
Autres immobilisations corporelles	AT	1 445 467	AU 1 155 160	290 308	383 254
Immobilisations en cours	AV	68 812	AW 68 812		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		68 812
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	19 045	CV	19 045	17 474
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF	341 943	BG	341 943	316 896
Autres immobilisations financières (2)	BH	2 568	BI	2 568	3 088
TOTAL II	BJ	15 955 768	BK 6 388 952	9 566 815	10 134 072
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	350 577	BY 36 344	314 232	416 555
Autres créances (3)	BZ	134 402	CA	134 402	83 545
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	1 695 279	CE 5 586	1 689 693	1 680 079
Disponibilités	CF	3 307 254	CG	3 307 254	2 407 448
Charges constatées d'avance (3)	CH	20 977	CI	20 977	47 956
TOTAL III	CJ	5 508 489	CK 41 930	5 466 559	4 635 582
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	21 464 257	IA 6 430 883	15 033 374	14 769 654
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

			Net	31/12/2022	Net	31/12/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	4 479 432	DA	4 479 432		4 479 432
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	866 016		866 016
Report à nouveau			DH	237 251		528 000
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	499 348		-290 749
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	6 082 047		5 582 699
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP	137 663		103 858
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR	137 663		103 858
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 547 618		6 979 211
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	26 677		18 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	333 259		242 634
Dettes fiscales et sociales			DY	1 885 835		1 712 330
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	1 356		111 082
Produits constatés d'avance (4)			EB	18 920		18 920
TOTAL IV			EC	8 813 664		9 083 097
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	15 033 374		14 769 654

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 701 944	2 535 480
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
- biens	FD		FE		FF		
Production vendue :							
- services	FG	10 739 912	FH		FI	10 739 912	9 984 618
Chiffre d'affaires net	FJ	10 739 912	FK		FL	10 739 912	9 984 618
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	10 573	17 165
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	166 535	126 179
Autres produits (1) (11)					FQ	1 540	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 918 560	10 127 962
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	4 349	2 565
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 323 761	1 284 210
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	204 235	261 488
Salaires et traitements					FY	5 874 030	5 647 223
Charges sociales (10)					FZ	2 745 350	2 648 480
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	536 492	505 200
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	68 812	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	28 150	14 003
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	33 805	
Autres charges (12)					GE	318 404	81 790
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	11 137 388	10 444 959
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-218 827	-316 997
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 029	25 251
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	33 029	25 251
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	5 586	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	56 910	57 460
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	62 496	57 460
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-29 467	-32 209
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-248 294	-349 206

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

			31/12/2022		31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	281	49 050
Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	840 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	840 281	49 050
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	43 043	82
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	43 565	694
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	86 608	776
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	753 674	48 275
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX			HJ		
Impôts sur les bénéfices X			HK	6 031	-10 183
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	11 791 870	10 202 263
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	11 292 522	10 493 011
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			HN	499 348	-290 749
(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)		- Produits de locations immobilières	HY		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)		- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	40 000	
(5)		- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)		- Transferts de charges	A1	149 954	90 168
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	312 409	29 546
(13)		- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
		obligatoires A9			
		(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
		(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
cession immos				43 565	840 000
indemnité FLB				40 000	
ajustements				3 043	281
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures	Produits antérieurs
indemnité FLB				40 000	

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
							Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements					
Immobilisations incorporelles														
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	249 401	KE		KF			
Immobilisations corporelles														
Terrains					KG	1 172 996	KH		KI					
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9		KJ	10 907 567	KK		KL					
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1		KM		KN		KO					
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants)	M2		KP	1 566 304	KQ		KR	4 840				
Inst. tech., matériel et outillage industriels					(dont composants)	M3		KS	591 100	KT		KU	26 493	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV	1 034 908	KW		KX					
	- Matériel de transport				KY		KZ		LA					
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB	975 278	LC		LD	24 180				
	- Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG					
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	68 812				
Avances et acomptes					LK	68 812	LL		LM					
TOTAL III					LN	16 316 965	LO		LP	124 325				
Immobilisations financières														
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T					
Autres participations					8U	17 474	8V		8W	1 571				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	319 983	1U		1V	24 527				
TOTAL IV					LQ	337 457	LR		LS	26 098				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	16 903 824	ØH		ØJ	150 423				
CADRE B - IMMOBILISATIONS					Diminutions			Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence				
					Virement		Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles														
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW	249 401	IX	
Immobilisations corporelles														
Terrains					IP		LX	9 913	LY	1 163 083	LZ			
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA	212 909	MB	10 694 658	MC				
	- Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF				
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		MG	217 947	MH	1 353 198	MI				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	617 593	ML			
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM	588 900	MN	446 009	MO			
	- Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR			
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	999 459	MU			
	- Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW		MX			
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	68 812	NB			
Avances et acomptes					NC	68 812	ND		NE		NF			
TOTAL III					IY	68 812	NG	1 029 667	NH	15 342 811	NI			
Immobilisations financières														
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW			
Autres participations					IØ		ØX		ØY	19 045	ØZ			
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	344 510	2G			
TOTAL IV					I3		NJ		NK	363 555	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	68 812	ØK	1 029 667	ØL	15 955 768	ØM			

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	247 958	PF		PG		PH	247 958
TOTAL I		RK	247 958	RM		RN		RO	247 958
Terrains		PI	7 622	PJ		PK		PL	7 622
Constructions :	- sur sol propre	PM	3 005 874	PN	362 572	PO	206 814	PQ	3 161 632
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 404 510	PW	35 046	PX	212 830	PY	1 226 726
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	476 856	QA	44 186	QB		QC	521 042
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	901 202	QE	20 550	QF	566 459	QG	355 293
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	725 730	QM	74 137	QN		QO	799 867
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	6 521 794	QV	536 491	QW	986 103	QX	6 072 182
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	6 769 752	OP	536 491	OQ	986 103	OR	6 320 140

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)														
		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	TP	TQ	TR
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TS	TT	TU
TOTAL I				
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5S	5T	5U	5V
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5W	5X	5Y	5Z
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				1O

DÉTAILS - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2022

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex
portefeuille SICAV		5 586		5 586

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)				UP	341 943	UR		US	341 943
Autres immobilisations financières				UT	2 568	UV		UW	2 568
Clients douteux ou litigieux				VA	77 394		77 394		
Autres créances clients				UX	273 183		273 183		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO		ZI					
Personnel et comptes rattachés				UY	431		431		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 990		1 990		
État et autres collectivités publiques :	- Impôts sur les bénéfices			VM					
	- Taxe sur la valeur ajoutée			VB	30 402		30 402		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN					
	- Divers			VP					
Groupe et associés (2)				VC					
Débiteurs divers				VR	101 580		101 580		
Charges constatées d'avance				VS	20 977		20 977		
TOTAL				VT	850 467	VU	505 956	VV	344 510
Renvois :									
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice								VD	25 047
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice								VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)								VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.				VG							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.				VH	6 547 618	435 898		1 502 190		4 609 530	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	26 677	26 677					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	333 259	333 259					
Personnel et comptes rattachés				8C	722 073	722 073					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	967 094	967 094					
État et autres collectivités publiques :	- Impôts sur les bénéfices			8E	6 031	6 031					
	- Taxe sur la valeur ajoutée			VW	88 348	88 348					
	- Obligations cautionnées			VX							
	- Autres impôts, taxes et ass.			VQ	102 288	102 288					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes				8K	1 356	1 356					
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	18 920	18 920					
TOTAL				VY	8 813 664	VZ	2 701 944	1 502 190		4 609 530	
Renvois :											
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice								VJ			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice								VK	431 593		
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)								VL			

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2022				
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	499 348			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB				
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	3 415									
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	783			XE		4 198				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB										
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX				XW						
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ										
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY				
Impôt sur les sociétés										I7	34 828			
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	1 000			K7		1 000				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées														
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8				
- Imposées au taux de 0 %										ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN				
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR				
Réintég. div. - Intérêts excédentaires (à détailler)	SU		Zones d'entreprises	SW				WQ		25 500				
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR	564 874			
II - DÉDUCTIONS					Perte comptable de l'exercice					WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	1 000			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU				
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV				
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH				
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP				
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW				
- Imputées sur déficits antérieurs										XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales														
Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A		XA						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX				
Mesures d'incitation														
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY				
Majoration d'amortissement										XD				
Abattement sur les bénéfices et exonérations														
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9		Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB				XF						
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3										
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)	0V										
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC										
Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP										
Entreprises nouvelles (44 sexies)										L2				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	30 596			
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)										X9				
Créance dégagée par le report en arrière de déficit										ZI				
Déductions	Dont déduction except. (art 39 decies A)		YA	Dont déduction except. (art 39 decies B)		YB		XG		28 797				
diverses	Dont déduction except. (art 39 decies C)		YC	Dont déduction except. (art 39 decies D)		YD								
(à détailler)	Dont déduction except. (art 39 decies F)		YI	Dont déduction except. (art 39 decies G)		YL								
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)										YH				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III - RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II					XH	60 393			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				Bénéfice (I - II)		XI	504 481							
				Déficit (II - I)				XJ						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XL	365 168					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	139 313	XO						

Exercice clos le 31/12/2022

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2022
	Montant
Crédit impot mécénat	15 300
Crédit impot famille	13 497

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS		
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	365 168
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	365 168
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	

II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	816 395

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

⑪ **TABLEAU D'AFFECTATION**

DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	528 000	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-290 749	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	237 251
TOTAL I	0F	237 251	TOTAL II	ZH	237 251

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2022		31/12/2021			
Engagements									
Engagements de crédit-bail mobilier		(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	YQ				
Engagements de crédit-bail immobilier					YR				
Effets portés à l'escompte et non échus					YS				
Détail des postes									
		- Sous-traitance			YT	33 568	32 154		
		- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	29 373	XQ	68 746	59 448
Autres achats et charges externes :			- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	62 432	76 283
			- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	122 276	102 386
			- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
			- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	1 036 739
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052						ZJ		1 323 761	1 284 210
Impôts et taxes :			- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	102 233	95 688
			- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	102 002
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052						YX		204 235	261 488
TVA									
		Montant de la TVA collectée			YY	2 141 454		2 000 348	
		Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	243 520		228 888	
Divers									
		Montant brut des salaires			0B	5 540 668			
		Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S				
		Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	%		%	
Numéro de centre de gestion agréé		XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH		
Régime de groupe									
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
				Sté mère/filiale ?	JH		N° SIRET société mère	JJ	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
terrain		9 913				9 913
construction		212 909		206 814		6 095
I T aménagements constructions		217 947		212 830		5 117
I T aménagements divers		588 900		566 459		22 441

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑩			
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
terrain		-9 913			-9 913		
construction	840 000	833 905			833 905		
I T aménagemen		-5 117			-5 117		
I T aménagemen		-22 441			-22 441		

Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+					
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
Divers (détail à donner sur une note annexe)						
TOTAL				796 434		
	(A)	(B) (Ventilation par taux)				(C)

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐ x

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	796 434
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	Y P	125
dont apprentis	Y F	
dont handicapés	Y G	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	10 739 912
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	796 435
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	149 954
TOTAL I	OX	11 686 302
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 540
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	10 573
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	12 113
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	ON	4 349
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 273 160
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	21 228
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	318 404
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	1 617 141
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	10 081 274
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	10 081 274
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	11 686 302
Effectifs au sens de la CVAE	EY	125
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du 01/01/2022	au 31/12/2022	
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

N° SIREN	783200884
Dénomination de l'entreprise	A.I.S.T.84
- N°, Type et nom de voie	40 rue François Premier CS 10187
Adresse : - Code postal	84918
- Ville	AVIGNON CEDEX 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et Voie				Pays
Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom		
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance : Date		N° Département		Pays
Commune				
Adresse : N° et Voie				Pays
Code postal		Commune		

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐ x

N° SIREN	783200884
Dénomination de l'entreprise	A.I.S.T.84
Adresse : - N°, Type et nom de voie	40 rue François Premier CS 10187
- Code postal	84918
- Ville	AVIGNON CEDEX 9

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

This image shows a completely blank white rectangular area enclosed within a thin black border. There are no markings, text, or illustrations present on the page.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire	☒
---------------------------	-------------------------------------

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	15 300

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt famille	13 497

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2022

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination	ASS CAIRE 84		Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie	40 rue françois premier		N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays	84000 AVIGNON		Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons	25 000	Date de versement	21/12/2022	Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		ASSO A.I.S.T.84	
Complément de dénomination			
N° SIREN		783200884	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	40 rue François Premier CS 10187	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	84918 AVIGNON CEDEX 9	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 8621Z

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR